

COMMUNIQUE DE PRESSE du 5 mai 2021



Bordeaux Métropole lauréate de l'appel à candidature sur le logement vacant

Bordeaux Métropole s'est engagée, dans le cadre de sa nouvelle gouvernance, dans une politique ambitieuse en matière d'habitat et d'urbanisme.

En annonçant mardi 4 mai que la candidature de Bordeaux Métropole était retenue dans le cadre du Plan national de lutte contre le logement vacant parmi les 229 candidats, Mme Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée chargée du logement, permet de déployer un nouvel outil pour s'attaquer à la politique du logement locatif.

Bordeaux Métropole pourra désormais :

- Accéder à nouveau jeu de données LOVAC, permettant d'avoir les informations sur les logements concernés et les analyses associées
- Accéder à la solution numérique Zero logement vacant, pour repérer, pouvoir convaincre les propriétaires et suivre la remise sur le marché des biens, solution qui sera mise à disposition pour 17 territoires à compter du mois de mai
- Obtenir des crédits d'ingénierie

Cet accompagnement viendra faciliter et démultiplier l'action portée sur ce sujet du logement vacant, qui se traduit d'ores et déjà par une étude confiée à l'agence d'urbanisme pour déterminer les raisons de la vacance et les actions correctives à mettre en place. En effet, même si la part de vacance structurelle dans le parc immobilier de la métropole reste limitée (3 à 5%), elle représente un volume non négligeable de logements qui pourraient répondre aux besoins de nos concitoyens.

Jean Jacques Puyobrau, vice-président en charge du logement de l'habitat et de la politique de la ville « *se félicite de cette reconnaissance par le ministère du logement et salue la mise en œuvre d'une nouvelle brique complétant la panoplie des nouveaux outils voulus par Bordeaux Métropole depuis moins d'un an pour améliorer l'accès au logement pour tous et en particulier l'encadrement des loyers (pour la ville de Bordeaux), le permis de louer et la déclaration de louer, le permis de diviser, l'engagement dans le plan pauvreté aux côtés de l'Etat* »